



Centre de recherche

interuniversitaire sur  
la formation et la  
profession enseignante



# CRIFPE UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

*FACULTÉ D'ÉDUCATION  
FACULTÉ DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES  
FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE*

POLITIQUE D'ATTRIBUTION DES BOURSES D'EXCELLENCE

Juillet 2019

## BOURSES D'EXCELLENCE

Outre les divers services offerts par le CRIFPE, Université de Sherbrooke (CRIFPE-UdeS), ce dernier dispose annuellement d'un montant destiné à l'attribution de bourses d'excellence à ses membres étudiants<sup>1</sup>. Celles-ci sont attribuées aux deux catégories de membres étudiants qui suivent :

- Catégorie A : étudiantes et étudiants en début de parcours à la maîtrise et au doctorat, à savoir celles et ceux n'ayant pas encore réussi leur projet de mémoire ou de thèse.
- Catégorie B : étudiantes et étudiants en milieu ou en fin de parcours à la maîtrise et au doctorat, soit celles et ceux ayant réussi leur projet de mémoire ou de thèse.

Il est à noter qu'une seule bourse pourra être remise annuellement à un même membre étudiant. Par ailleurs, aucune bourse **d'une même catégorie** ne pourrait être attribuée plus d'une fois à un même membre étudiant pendant la durée de ses études de 2<sup>e</sup> ou de 3<sup>e</sup> cycle.

L'attribution d'une bourse d'excellence aux études supérieures vise à reconnaître l'excellence démontrée par les membres dont les résultats universitaires, l'investissement au sein du CRIFPE-UdeS et l'engagement auprès de la communauté scientifique témoignent des valeurs du statut de chercheur en éducation.

---

<sup>1</sup> L'étudiante ou l'étudiant inscrit aux études supérieures (2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> cycle), dont la direction ou la codirection est membre chercheur régulier ou associé au CRIFPE-UdeS, est considéré automatiquement comme membre étudiant du CRIFPE-UdeS.

# 1. INFORMATIONS CONCERNANT LE DÉPÔT DES CANDIDATURES AU CONCOURS DES BOURSES D'EXCELLENCE AU 2<sup>E</sup> CYCLE ET AU 3<sup>E</sup> CYCLE DU CRIFPE-UdeS

## 1.1 Critères d'admissibilité

1. Être étudiante ou étudiant du CRIFPE-UdeS.
2. Être inscrit à temps complet (ou en session de rédaction du mémoire ou de la thèse) dans un programme de formation à la recherche à l'Université de Sherbrooke (UdeS).
3. Déposer un dossier complet (version électronique uniquement) à la date identifiée annuellement par le Centre de recherche qui inclura la totalité des documents requis. Seuls les dossiers complets seront jugés recevables.

## 1.2 Documents requis

1. Fournir une preuve d'inscription à temps plein dans un programme de recherche du 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> cycle à l'UdeS.
2. Joindre tous les relevés de notes des programmes complétés, dont le baccalauréat, et un relevé de notes du programme de la maîtrise ou du doctorat à jour (les relevés de notes en ligne sont acceptés).
3. Joindre un avis du programme faisant foi de la réussite du projet de mémoire ou de thèse (pour les étudiants de la catégorie B uniquement).
4. Déposer un curriculum vitae scientifique, de préférence un CV commun canadien (disponible à l'adresse : < <https://ccv-cvc.ca/indexresearcher-fra.frm> > sinon voir le modèle suggéré en annexe A).
5. Rédiger une lettre d'intention de deux pages et demie mentionnant les points suivants :
  - Indiquer à quelle catégorie de bourse la personne postule (catégorie A ou B);
  - Présenter son équipe de direction et établir sa pertinence au regard de son objet d'étude;
  - Situer son projet de recherche par rapport à un ou plusieurs axes du CRIFPE-UdeS en justifiant ce positionnement;
  - Faire état de l'avancement de son projet de recherche : problématique; cadre de référence; méthodologie (seulement pour les étudiantes ou les étudiants en milieu ou en fin de parcours); contributions attendues à l'avancement des connaissances scientifiques et de la pratique;

- Expliquer en quoi la bourse convoitée va lui permettre de se développer comme chercheur;
- Préciser son implication au CRIFPE-UdeS (présence régulière aux activités, participation à des comités, responsabilités lors d'évènements scientifiques, etc.)<sup>2</sup>.

### **1.3 Lancement du concours et période de soumission d'un dossier**

L'annonce du lancement du concours des bourses d'excellence du CRIFPE-UdeS ainsi que la période pour soumettre le dossier de candidature se fera par courriel auprès de tous les membres du Centre. Il sera également diffusé sur le site Internet du centre à l'adresse suivante : <<http://usherbrooke.crifpe.ca/>> ainsi qu'un calendrier présentant les points suivants : date limite de dépôt du dossier; rencontre du comité; date de remise des montants; annonce et diffusion des résultats sur le site Internet du CRIFPE-UdeS.

### **1.4 Modalités de présentation de sa candidature à une bourse**

Le dossier complet est acheminé par courriel, uniquement en format électronique (fichier PDF), à la ressource professionnelle du CRIFPE-UdeS à l'adresse suivante : <[crifpe-s@usherbrooke.ca](mailto:crifpe-s@usherbrooke.ca)>. Il est à noter que les documents détenus exclusivement en version imprimée devront être numérisés de manière à permettre un dossier électronique complet. Les étapes suivies par la ressource professionnelle sont les suivantes : 1) accuse réception des documents; 2) vérifie la recevabilité du dossier; 3) émet un avis à la personne responsable du comité des bourses quant à la recevabilité de chacun des dossiers; 4) suite à l'évaluation des candidatures par le comité, transmet les avis de ce dernier aux candidates et aux candidats.

### **1.5 Procédures de sélection et d'examen des dossiers**

Un comité formé de membres chercheurs du CRIFPE-UdeS étudiera les dossiers soumis de façon à statuer sur les récipiendaires des bourses d'excellence. C'est dans une logique délibérative que l'évaluation des dossiers sera effectuée par l'entremise de la grille d'évaluation construite à cet effet. Si une personne sous la direction ou la codirection de l'un des membres du comité soumet une demande de bourse, selon les usages habituels, ce dernier doit se retirer pour l'évaluation de ladite demande. Enfin, le comité se réserve le droit de ne pas attribuer certaines bourses si les demandes ne font pas état de dossiers jugés excellents.

---

<sup>2</sup> Ce critère sera évalué en tenant compte de l'avancement de l'étudiant dans son parcours.

## **1.6 Évaluation des dossiers**

L'évaluation des dossiers recevables repose sur les critères qui suivent (annexes B et C) :

1. La réussite académique;
2. La qualité de la lettre de présentation;
3. La qualité du curriculum vitae scientifique.

## **1.7 Diffusion des résultats des concours**

Les résultats du concours des bourses d'excellence seront affichés sur le site Internet du CRIFPE-UdeS dans les jours suivant la réunion du comité à l'adresse suivante : <<http://usherbrooke.crifpe.ca/>>.

## **1.8 Modalités de remise des montants**

Le montant de chaque bourse sera octroyé en deux versements égaux, l'un au trimestre d'automne et l'autre à celui d'hiver. Les dates de ceux-ci seront mentionnées dans le calendrier des bourses d'excellence du CRIFPE-UdeS disponible sur le site Internet à l'adresse suivante : <<http://usherbrooke.crifpe.ca/>>.

## **1.9 Conditions pour le versement de la bourse**

Afin de percevoir les deux versements de la bourse, le récipiendaire doit être membre étudiant du CRIFPE-UdeS; être inscrit à temps plein au moment du versement de la bourse; s'engager à faire mention de la bourse dans ses publications et communications. Un changement de statut ou le non-respect de l'engagement pris par les récipiendaires peut conduire à la résiliation du second versement de la bourse.

## ANNEXE A

### CURRICULUM VITAE SCIENTIFIQUE

Renseignements généraux				
Identification (nom et prénom) :				
Matricule étudiant :				
Adresse principale :				
Téléphone principal :				
Téléphone au travail (indiquer le poste s'il y a lieu) :				
Adresse courriel :				
Domaine d'études				
Secteur principal (ex. : sciences humaines et sociales) :				
Domaine (ex. : éducation) :				
Sous domaine (ex. : professionnalisation) :				
Sujet d'étude (indiquer celui-ci par mots-clés) :				
Objet d'étude actuel (titre du mémoire ou de la thèse même si provisoire) :				
Champ (ex. : didactique professionnelle)				
Compétences linguistiques				
	Comprendre	Parler	Lire	Écrire
Anglais				
Français				
Autre(s) (indiquez celles-ci) :				
Formations pertinentes terminées				
Type de diplôme	Nom du diplôme Spécialité	Établissement Pays	Date obtention	
Doctorat ( en cours)				
Maitrise				
Baccalauréat				
<b>Autres formations</b> (si pertinent)				

<b>Expérience de travail pertinente</b>			
<b>Poste occupé</b>	<b>Établissement</b> (pays si autre que le Québec)	<b>Département</b>	<b>Période</b> (mois/année)
<b>Bourses et prix obtenus</b>			
<b>Nom du prix</b>	<b>Année d'obtention</b>	<b>Organisme</b>	<b>Montant et pays</b> (si cela s'applique)
<b>Reconnaisances obtenues</b>			
<b>Nom de la reconnaissance</b>	<b>Année d'obtention</b>	<b>Organisme</b>	<b>Pays</b> (si cela s'applique)
<b>Réalisations</b>			
(Décrire les réalisations effectuées durant la dernière année : cours, séminaires, participation à des colloques et toutes les réalisations liées au projet de recherche)			
<b>Implication au CRIFPE-UdeS ou au CRIFPE central</b>			
<b>Activités</b> (Atelier, colloque, etc.)	<b>Date</b>	<b>Responsable(s) de l'activité</b>	<b>Statut occupé</b> (Organisation d'atelier, coresponsable, animateur, participant, etc.)

## PUBLICATIONS ET COMMUNICATIONS

<b>Publications</b> (indiquer ici vos publications : publiées, acceptées ou soumises)	
RAC (revues scientifiques, articles soumis à l'évaluation à l'aveugle par des pairs)	
Chapitres de livres	
Livres	
Revue professionnelle (revues sans comité de lecture, articles non revus par les pairs)	
Actes de colloque	
<b>Communications</b>	
Communications arbitrées	
Communications libres	
Conférences sur invitation	
Organisation (ou participation à l'organisation) d'évènements scientifiques (colloques, symposium, etc.)	



## ANNEXE B

### GRILLE D'ÉVALUATION - BOURSES D'EXCELLENCE AU DOCTORAT

<b>Identification de l'étudiante ou de l'étudiant</b>		
Nom et prénom :		
	<b>Pondération</b>	
<b>Bourse d'excellence</b>	Début de parcours	Milieu ou fin de parcours
<b>1. Réussite académique</b> (excellent : 3,74 - 4,09; exceptionnel : 4,1 – 4,3)	55 %	40 %
Notes au doctorat		
Notes à la maîtrise		
Notes au baccalauréat		
<b>2. Qualité de la lettre de présentation</b> (2 pages ½ maximum)	25 %	30 %
Présenter son équipe de direction et établir sa pertinence au regard de son objet d'étude.		
Situer son projet de recherche par rapport à un ou plusieurs axes du CRIFPE-UdeS en justifiant ce positionnement.		
Faire état de l'avancement de son projet de recherche : problématique; cadre de référence; méthodologie (seulement pour les étudiants en milieu ou en fin de parcours); contributions attendues à l'avancement des connaissances scientifiques et de la pratique.		
Expliquer en quoi la bourse convoitée va lui permettre de se développer comme chercheur.		
Préciser son implication au CRIFPE-UdeS (présence régulière aux activités, participation à des comités, responsabilités lors d'évènements scientifiques, etc.).		
<b>3. Qualité du curriculum vitae scientifique</b>	20 %	30 %
Publications : RAC, chapitres de livres, livres, revue professionnelle et actes de colloques		
Contributions : communications arbitrées, communications libres, conférences sur invitation, organisation d'évènements scientifiques (colloques, symposium, etc.)		
Bourses, prix et reconnaissance internes		
Bourses, prix et reconnaissance externes		

## ANNEXE C

### GRILLE D'ÉVALUATION - BOURSES D'EXCELLENCE À LA MAITRISE

<b>Identification de l'étudiante ou de l'étudiant</b>		
Nom et prénom :		
	<b>Pondération</b>	
<b>Bourse d'excellence</b>	Début de parcours	Milieu ou fin de parcours
<b>1. Réussite académique</b> (excellent : 3,74 - 4,09; exceptionnel : 4,1 – 4,3)	65 %	55 %
Notes au doctorat		
Notes à la maîtrise		
Notes au baccalauréat		
<b>2. Qualité de la lettre de présentation</b> (2 pages ½ maximum)	25 %	30 %
Présenter son équipe de direction et établir sa pertinence au regard de son objet d'étude.		
Situer son projet de recherche par rapport à un ou plusieurs axes du CRIFPE-UdeS en justifiant ce positionnement.		
Faire état de l'avancement de son projet de recherche : problématique; cadre de référence; méthodologie (seulement pour les étudiants en milieu ou en fin de parcours); contributions attendues à l'avancement des connaissances scientifiques et de la pratique.		
Expliquer en quoi la bourse convoitée va lui permettre de se développer comme chercheur.		
Préciser son implication au CRIFPE-UdeS (présence régulière aux activités, participation à des comités, responsabilités lors d'événements scientifiques, etc.).		
<b>3. Qualité du curriculum vitae scientifique</b>	10 %	15 %
Publications : RAC, chapitres de livres, livres, revue professionnelle et actes de colloques		
Contributions : communications arbitrées, communications libres, conférences sur invitation, organisation d'événements scientifiques (colloques, symposium, etc.)		
Bourses, prix et reconnaissance internes		
Bourses, prix et reconnaissance externes		